

Sabine ESTEYRIE
20 chemin Clarac
32730 HAGET

Portable : 06 76 37 79 54
e.mail : sabineesteyrie@gmail.com

Objet : **implantation parc photovoltaïque à Haget**

Haget le 2 mars 2022

Moi, Sabine Esteyrie, habitante de Haget, m'oppose fermement à l'implantation de cette centrale photovoltaïque, sur ce paysage de collines,

Pourquoi ?

Je n'exposerai pas les raisons privées (déjà développées) puisque ma maison jouxte un terrain concerné, mais ferai part de mes convictions profondes et générales car les conséquences de ce projet touchent, à mon avis, aussi, une population beaucoup plus large, et dans l'espace, et dans le temps (générations futures),

1/ Cet espace n'est nullement un espace artificialisé, mais naturel,

- *Nombreuses haies arbustives, magnifiques chênes, prairies fleuries,
- *Sentiers de promenades à pied, circuits de VTT,
- *Chemins empruntés par les chasseurs, cueilleurs de champignons, cavaliers,
- *Zone proche d'apiculture,
- *Terrains en pente douce avec magnifique vue sur les Pyrénées,

Donc rien à voir avec : une zone industrielle, commerciale, une ancienne mine, une ancienne carrière
des parkings
des terrains dégradés (comme le suggère le constructeur)

2/ Les nuisances :

* dégradation du paysage :

à la place de cet espace vert,
- 150664 panneaux « bleutés », 538 tables de 3m de haut sur 7,6ha,
- constructions de locaux techniques, citerne, création de fossés de recueillement des eaux de ruissellement sur les panneaux,

*préjudice visuel pour les passants sur la route Chemin Clarac, depuis le sentier de rando de Rabastens, sans parler de l'habitation, bien sur,

*arrachage de haies, de vieux arbres donc destruction de biotopes et destruction d'espèces ,

*disparition de prairies fleuries donc menaces d'extinction d'insectes pollinisateurs indispensables à la vie,

*Destruction d'une mare,

3/Quelques exemples de « compensation » apportées par le constructeur :

Compenser c'est faire équilibre à un fait généralement négatif ou défavorable, c'est donc reconnaître des inconvénients à cette implantation ; on ne peut pas « compenser » une telle agression dans la nature,

* « **un arbre abattu = un arbre planté** » (dixit le maître d'ouvrage), remarque d'un industriel mais pas d'un scientifique naturaliste,

Un vieux chêne c'est un réseau de vies interdépendantes, tout un écosystème (insectes, oiseaux, chiroptères et autres petits mammifères) sans parler de son esthétique,

Un arbre planté c'est un rameau malingre, qui ne sera sûrement jamais arrosé, protégé et qui mettra des années à pousser, s'il ne meurt pas avant.

* présence possible de ruches sur le site : Que vont butiner les abeilles puisque toutes les fleurs et graminées auront disparu ???

* entretien du site par pâturage d'ovins : je crains que seules des ronces et jeunes acacias ne poussent autour des panneaux ; les moutons préfèrent l'herbe,

*les chiroptères qui nichent dans les arbres seront délogés « avec précaution » (colmatage des arbres) ; à voir,,,

*Mr le maître d'ouvrage note « qu'en l'absence de projet, le site serait amené à se fermer progressivement, les habitats de fauche et de pelouses calcaires seraient fortement susceptibles de disparaître » !!!

Je m'interroge sur la véracité de ce propos; je ne suis pas dans un bureau devant un écran mais sur le terrain ; depuis trente ans, je vis ,et me promène dans ces côteaux (entretien : 1 ou 2 fauches/an) : la flore et la faune sont de plus en plus riches,

*Une haie sera plantée pour « cacher » l'installation depuis la route passante, L'entretien, la durée de la pousse me laissent dubitative,,,

4/ Quelques remarques personnelles

Loin de moi l'idée de « rejeter » l'énergie photovoltaïque , mais je pense qu' il faut l'implanter de manière raisonnée (il doit bien rester en France des sites « dégradés » à utiliser en priorité).

Développons aussi cette énergie pour plus d'autonomie dans les logements individuels.

Mais produire de l'énergie décarbonée en détruisant des végétaux qui luttent contre le réchauffement climatique me paraît absurde, (autre ex : forêt landaise),

En conclusion , pour moi ,Haget fait partie de tous ces projets parcs photovoltaïques et parcs à éoliennes qui, en ce moment, fleurissent un peu partout et deviennent un modèle « vertueux » économique et « écologique » porté par quelques élus et nombreux opérateurs soucieux de rentabilité avant tout.

Cette énergie renouvelable, aléatoire, intermittente seule ne suffira pas et recouvrir nos plus belles contrées (qui elles ne sont pas renouvelables) n'est pas la solution,

Beaucoup d'erreurs par le passé ont été commises dans nos campagnes (arrachage de haies, déboisements sauvages, utilisation massive de pesticides,,,) et nous n'en tirons jamais les leçons, Que laisserons nous à nos enfants ?

Sabine Esteyrie

« Au nom de l'écologie, on impose la laideur, panneaux photovoltaïques, éoliennes, écoquartiers ont en commun d'être hideux, Sous prétexte d'écologie, on détruit ce qui fait la beauté de nos paysages et de nos villes et ceci avec la plus parfaite conscience, » (Nicolas Chaudun)